

fixer les limites, de se renseigner sur leur richesse, afin de ne pas vendre chat en poche, afin de stipuler au marché avec connaissance de cause.

Or, on ne peut arriver à ce point de connaissance relativement exacte, que par des explorations ordonnées et sous les instructions du gouvernement.

Au cours de diverses excursions que j'ai faites dans nos forêts et sur nos terres incultes, j'ai découvert nombre de minéraux exploitables avec profit, dans les cantons de l'Est, dans les profondeurs des comtés de Bellechasse, Montmagny, l'Islet et Témiscouata, et à mon avis le gouvernement devrait s'enquérir de leur valeur présente, plus encore pour ses intérêts propres que pour ceux des spéculateurs et des capitalistes, et ceux des travailleurs. J'écrivais en 1881, la note suivante :

“ Pour le moment, ne nous occupons que de la mine du canton *Mailloux*, où M. Caron vient de toucher une veine,—qui promet. Afin de ne dérouter personne, disons de suite, que cette mine de *Mailloux*, est généralement connue sous le nom de *Buton*,— que Buton est un abrégé français de “ *Ashburton*,”—que l'endroit principal est généralement désigné comme *Saint-Paul du Buton*, quoique ce soit *Saint-Paul de Montminy*. Les noms que le peuple donne prévalent toujours, dans les commencements, sur ceux de la géographie et du monde officiel. Les mines dont je parle sont à l'entrée de la région minière, que je viens de signaler. Les terres y sont ouvertes et établies ; on s'y rend en carosse, soit de Montmagny, soit de Saint-Pierre.